

Fiche pratique

Les réseaux de soins

Sommaire

Les réseaux de soins ont fait leur apparition dans les années 90 mais ils connaissent un réel essor depuis seulement 15 ans. Un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), donne une visibilité de l'ensemble des réseaux, de leur bon fonctionnement et des apports positifs à travers leurs effets sur la limitation du reste à charge pour les assurés qui faciliterait ainsi l'accès aux soins.

Ils interviennent essentiellement dans les secteurs dont les soins entraînent pour les patients des restes à charge élevés : optique, dentaire, audioprothèses et Bien Être...

Les institutions de prévoyance estiment qu'ils permettent de réaliser entre 20 et 30 % d'économie en optique, entre 15 et 25 % pour les audioprothèses, et entre 10 et 20 % en dentaire.*

*Source CTIP

Aujourd'hui, 45 millions d'assurés disposent d'un réseau de soins via leur complémentaire santé.

1. Comment fonctionne un réseau de soins ?

Les réseaux de soins sont des regroupements de professionnels de santé qui reposent sur une prise d'engagements mutuelle avec des organismes de complémentaire santé.

Ces engagements sont contractualisés dans un

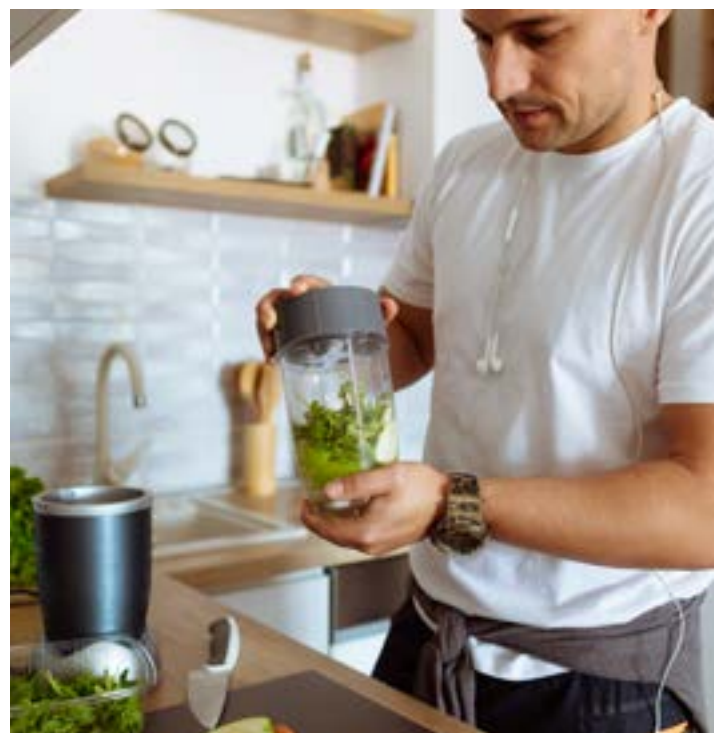
cahier des charges que les professionnels de santé partenaires s'engagent à respecter afin d'offrir à leurs assurés des avantages tarifaires négociés et des garanties de qualité. En échange, les assurés sont orientés de façon préférentielle vers les professionnels de ce réseau.

2. Quels sont les avantages de passer par un réseau de soins ?

Le réseau de soins offre aux assurés des tarifs négociés, des services préférentiels, le tiers payant Sécurité sociale et complémentaire.

Quels sont les différents types de réseaux :

- les réseaux « fermés » soumis à un numerus clausus et dans lesquels les professionnels sont sélectionnés.
- les réseaux « ouverts » dans lesquels les professionnels sont admis dès lors qu'ils remplissent une liste de critères.



Sommaire

Dans tous les cas, les critères de sélection ou d'admission sont variés, mêlant garanties de compétences (diplôme, expérience, etc.) et de technicités (plateau technique, espace disponible, etc.) avec des éléments portant sur les conditions d'accueil (espace enfant, wifi, etc.).

Le réseau de soins itelis : des soins de qualité au meilleur prix

Grâce à nos nombreux partenaires, c'est tout un réseau de professionnels de santé qui permet de bénéficier de multiples avantages et de service préférentiels. C'est aussi l'assurance d'avoir une prise en charge de qualité, quels que soient le besoin et la garantie.

En optique

- Des économies moyennes de 40 % sur les verres.
- Une réduction minimale de 15 % sur les montures et produits para-optique (lunettes de soleil...).
- La qualité des verres fabriqués par des grands verriers.
- Une garantie casse de 2 ans sans franchise pour la monture et les verres.

Chez les audioprothésistes

- 15 % d'économie moyenne sur les aides auditives.
- 10 % à 15 % de remise minimale sur les produits d'entretien et les accessoires.
- Un contrôle annuel de l'audition.
- Garantie panne sans franchise de 4 ans.
- Le prêt gracieux d'un appareil auditif en cas de réparation ou de remplacement.

Chez les Ostéopathes/Chiropracteur

- Disponibles près de chez vous partout en France.
- Consultables en cabinet ou à domicile.
- Bénéficiaire de tarifs négociés pour les consultations en cabinet et à domicile.

Pour des Psychologues

- Disponibles près de chez vous partout en France.
- Également accessibles depuis chez vous avec le service « Psy en Visio ».
- Bénéficiaire de tarifs négociés pour les consultations.

Les avantages pour vos salariés

- Des tarifs privilégiés,
- Une prise en charge simple et dématérialisée,
- De nombreux autres avantages exclusifs,
- Un accès à l'espace client identique (même procédure et même identifiant),
- Un accès à l'information et à la géolocalisation des partenaires via des outils web.

